



*RAPPORT ANNUEL 2016 EN 500 MOTS  
APEM-PIED*

## **Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victime de la traite dans le Nord-Bénin**

La mise en œuvre des activités du Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victime de la traite dans le Nord-Bénin a concerné 16 nouveaux villages des communes de Djougou, Bassila, Nikki, Pèrèrè et N'Dali au cours de l'année 2016. L'équipe technique du projet de ces ONG a favorisé l'installation de 16 nouveaux CLTE de 5 membres chacun, 16 nouveaux clubs d'enfants de 5 membres, 4 nouveaux GS de 5 membres et 12 GF dont le nombre varie selon les villages ; ceux-ci ont tous bénéficié d'un renforcement de capacité au cours du 2ème trimestre. 64 séances de sensibilisation grand public d'information et de conscientisation des communautés (1sensibilisation/village/trimestre), 768 séances de proximités (1sensibilisation/mois/village) ont été organisées par les CLTE ; 300 enfants vulnérables et à risque identifiés dans les villages selon le critère de vulnérabilité élaboré par le ministère de la famille ont bénéficié de kit scolaire. 153 enfants victimes de traite dont 96 filles âgés de 06 à 17 ans ont été accueillis, pris en charge au centre d'accueil des deux ONG ; 83 de ces enfants âgés de 14 ans et plus sont inscrits en apprentissage dans divers corps de métiers sans paiement des frais de contrat ; Par ailleurs, les frais de contrat de 40 enfants de 2015 inscrits en apprentissage ont été payés au cours de l'année 2016. 2 espaces enfances équipés en mobiliers et matériels ludiques pour les enfants de 3 à 5ans avec l'identification et la formation de 4 animateurs communautaires puis l'installation de deux associations de mères d'enfants autour de ces espaces ont été créés. 10 Groupements de femmes sur les 16 ont tous bénéficié de matériels de transformation agricole et 2 groupements ont bénéficié de matériels de maraichage et 7 groupes solidaires dont 3 anciens ont bénéficié de microcrédit pour leur permettre d'améliorer leurs revenus. Ces femmes (mères ou tutrices) d'enfants à risque ou victimes de traite sont opérationnelles après les sessions de formation sur la tenue des outils de gestion.

Quant aux activités de suivi, 5 réunions de cellules communales ont été organisées par les deux ONG ; 2 rencontres formelles d'échanges et de planification avec PIED, APEM et la RFFL sont animées au cours de l'année 2016 ; par ailleurs 72 suivis scolaires à raison de 9 suivi par CLTE par mois, 153 suivi des enfants réintégré en famille soit au moins 1 suivi par trimestre par enfant et quatre (04) suivis conjoints sont effectués en 2016. Les suivis des activités des groupements de femmes ont été également réalisés ; à cet effet, un outil de suivi/évaluation a été élaboré et administré aux activités des CLTE et un logiciel de base de données a été installé par ONG.

La réintégration en famille des enfants accueillis dans les centres surtout ceux provenant des zones éloignées pose un véritable problème en matière de moyens de déplacement, l'impraticabilité des routes et le manque de moyen adéquat, l'insuffisance des ressources allouées à la réinsertion des enfants face au nombre important et l'absence des matériels ludiques dans les centre et espaces enfances sont des difficultés auxquelles sont confrontées les ONG. Tout ceci fait appel à l'augmentation de l'appui apporté par la FFL pour réduire le problème de la traite au Nord-Bénin.